

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET  
LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

AG3/RES.  
Rome, 13 Avril 1965

ASSEMBLEE GENERALE  
3ème Session  
Rome, 5-8 Avril 1965

Résumé des Décisions

L'Assemblée Générale, réunie en sa troisième session du 5 au 8 Avril 1965, ayant examiné les documents présentés par le Conseil et ayant discuté de tous les points de son ordre du jour

D E C I D E :

1. Présidence et Vice-Présidence

M. Paul Coremans (Belgique) est élu Président de l'Assemblée Générale et MM. T.R. Gairola (Inde), L.C. Gwam (Nigeria) et Edson Motta (Brésil) sont élus Vice-Présidents.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté dans le texte du document AG3/1.

3. Constitution des comités

Les comités suivants ont été élus :

- a. Comité de vérification des pouvoirs : MM. Gazzola, Gibril, Gysin, Gwam et Kahl.
- b. Comité des candidatures : Mme Tripp, MM. Bazin, Gairola, Nunoo et Van Schendel.
- c. Comité du programme : MM. Coremans, Daifuku, De Varine, Lorentz et Rotondi.

4. Adoption des rapports du Conseil

a. Rapport moral

Celui-ci est adopté dans le texte du document AG3/2.

b. Rapport financier et budget

Le rapport financier pour l'exercice 1.1.1963-31.12.64 et le budget pour 1965 et 1966 sont approuvés dans le texte figurant au document AG3/3.

5. Contributions arriérées

L'Assemblée prie le Conseil de veiller à obtenir le paiement des contributions arriérées. Elle constate que la RAU, n'ayant pas payé ses contributions de 1959 à 1963, se trouve dans les conditions prévues par l'article 13 des statuts, et prie le Conseil de poursuivre ses efforts en vue de régulariser cette situation avant la prochaine Assemblée Générale.

6. Renouvellement du contrat du Directeur du Centre

Le contrat du Dr. Harold J. Plenderleith, Directeur du Centre, est renouvelé, sur proposition du Conseil, pour une période de deux ans.

7. Approbation de l'amendement de l'article 57.2 du Règlement intérieur

L'amendement de l'art. 57.2 est approuvé dans le texte proposé par le Conseil au document AG3/4.

Le Conseil est chargé de proposer un alinéa supplémentaire fixant la procédure à suivre dans le cas où le nombre des candidats régulièrement présentés serait insuffisant.

8. Orientation générale du Centre

- a. Le programme de travail du Centre est approuvé tel qu'il est établi par les documents AG3/5 et AG3/5 Annexe.

b. Dans la réalisation de ce programme, il sera tenu compte des propositions suivantes, émanant de l'Assemblée :

- Organisation de cours pour la conservation du papier et du livre à l'Istituto di Patologia del Libro, Rome, en collaboration avec la Fédération Internationale des Associations des Bibliothécaires.
- Réunion d'experts de la conservation de la pierre.
- Réunion d'experts sur les problèmes spécifiques de conservation de l'Amérique latine.

c. Une lettre sera adressée au Directeur Général de l'UNESCO, au nom de l'Assemblée, afin de remercier l'organisation pour l'appui reçu et d'attirer son attention sur le nouveau programme d'activités du Centre.

#### 9. Election du Conseil

Sont élus membres du Conseil pour la période 1965-1966 :

- M. Germain Bazin, Conservateur en Chef, Département des peintures, Directeur du Laboratoire du Musée du Louvre, Paris (France)
- M. Totaram Gairola, Head, Conservation Laboratory, National Museum, New Delhi (India)
- M. Stanislaw Lorentz, Directeur, Musée National de Varsovie (Pologne)
- M. Richard B. Nunoo, Director, Ghana, Museums and Monuments Board, Accra (Ghana)
- M. Awad Saadawy, Assistant Controller Eastern Region, Benghazi (Libye)
- Mme Gertrude Tripp, Oberstaatskonservator, Bundesdenkmalamt, Vienne (Autriche)
- M. Arthur Van Schendel, Directeur Général, Rijksmuseum, Amsterdam (Pays-Bas).